LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal parait tous les Samedis.

ON S'ABONNE. à Alexandrie, aux Bureaux du Journal.—Dans toute l'Egypte, chez les principaux Libraires.—.

Paris, à la Librairie Nouvelle, Boulevard des Italiens.

On peut adresser les demandes d'Abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal. 37, Rue Chérif-Pacha, à Alexandrie

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ALEXANDRIE et L'EGYPTE Six Mois. 20 France. Un An, 85 , Six Mois, 25 , Un An, 45 ,

INSERTIONS.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE

la Réduction et les Annonces,

s'adresser au Bureau du Journal.

Alexandrie, le 29 Décembre 1869.

L'année 1869 qui finit a été remplie d'événements qui marqueront dans l'Instoire de l'Egypte.

Commencée, avec les préoccupations que causait le conflit Turco-Grec, dans l'affaire de l'insurrection Crétoise, elle s'est terminée avec la nouvelle de l'apaisement du conflit Turco-Exptien.

Le moment est venu de jeter un coup d'œil sur les faits intéressants, pour l'Egypte, qui se sont déroulés au cours de cette année.

Le consit entre la Turquie et la Grèce a été terminé par la diplomatie Européenne qui se flattait d'avoir sermé pour longtemps la ques-son d'Orient. Pournous, la question sérieuse qui faisait l'objet du litige, n'a même pas été examinée par la consérence de Paris. Il s'agis-sait de reconnaître si la volonté des Crétois chrétiens de se soustraire à l'autorité des Turcs musulmans, était légitime.

Tant'que cette question n'aura pas été résofue, il n'y aura rien de fait.

Les grandes Puissances ont désarmé les parties belligérantes; et elles se sont rendormies sans songer, que d'un jour à l'autre, les aspirations des Crétois vers l'indépendance pourrent les réveiller et donner de nouveaux et plus grands sousis à l'Europe.

Dans la question Egyptienne, la diplomatie Européenne n'a eu, comme dans la question Turco-Grecque, qu'une seule chose en vue, désarmer les parties pour éviter un conflit immédiat. Elle a obtenu ce résultat sans intervenir directement : mais par les conseils et par la préssion sur les déux parties.

Mais la question n'est pas résolue plus que a question Crétoise

Porte: autre chose que les armements du Vice-voi, at les invitations à l'inauguration du Canal de Suez.

Richaroit la question de l'affranchissement de l'Egypte' de la domination Turque. Les Enusances n'y ont pas fait attention. La quetelle a été ppaisé ; le Gouvernement Egyptionest sorti amoindri il est vrai, du conflit pendant ; mais la question reste toujours ponte stil n'appartient pas plus au Vice roi actuelle d'absolute s'abandenner, il interra un'ilétrou l'autre la résondre:

Ainsi, des deux principales questions politiques, qui ont tenu l'Europe en éveil sur l'Orient pendant le cours de l'année, aucune n'a été définitivement résolue, et nous sommes appelés à les voir renaître dans un avenir plus ou moins éloigné.

A l'intérieur, un fait considérable s'est produit, qui intéresse au plus haut degré l'avenir de l'Egypte. Nous voulons parler de l'achèvement du Canal Maritime de Suez.

Le moment n'est pas venu encore de tirer les conséquences économiques, que la solution du problème de la réunion des deux mers, aura pour la prospérité future de l'Egypte. Mais on peut, dès aujourd'hui, affirmer que la multiplicité des rapports qui vont s'établir, entre l'Europe et l'Orient, aura la plus heureuse influence sur le développement du progrès en Egypte.

A coté des satisfactions d'amour propre que le 'Vice-roi a obtenues, par la venue des Souverains, des Princes, des hommes d'état, des savants littérateurs et publici stes d'Europe, l'Egypte recueillera le fruit de ces visites qui auront laissé des traces profondes dans l'esprit des illustres visiteurs ; ils né manqueront, de retour dans leurs foyers, d'appeler l'attention de l'Europe sur ce pays dans leurs récits et dans leurs publications, et de créer ainsi de nouveaux liens entre l'Egypte et l'Europe.

La réforme judiciaire poursuivie depuis trois années par le Vice-roi et son Ministre Nubar-Pacha, a été, on peut le dire, la principale préoccupation des Européens dans le cours de cette année.

L'adhésion donnée en dernier lieu par la France à la réunion en Egypte d'une commission Internationale, a permis enfin de commencer l'examen des propositions du Gouvernement Egyptien dans une conférence réunie au Caire en ce moment, et où siègent des délégués des principales Puissances

En principe, tout le monde semble d'accord sur la récessité d'une réforme. Sur l'opportunité et l'application, on ne parait pas s'entendre. Il y a une question de confiance qui divise.

Le Gouvernement Egyptien offre des garanties, on les examine en le 'moment.

La principale des garanties à demander, et sur laquelle toutes les Colonies semblent Técord, sans que personne jusqu'à présent l'ait posée carrément, c'est celle qui consiste à demander au Vice-roi l'abandon de ce qu'il y a d'excessif dans son pouvoir personnel.

Nons autres Européens, si nous devons nous plier à la justice Egyptienne, il faut que la justice Egyptienne nous protège autant que la justice de notre pays.

Or, dans quel pays d'Europe trouverait-on un Souverain pouvant disposer à son gré, sans autre contrôle que sa propre volonté, de la vie, de la fortune, de la liberté de ses sujets.

En tête des garanties à demander, il faut donc exiger l'égalité de tous devant la loi, la garantie de la liberté individuelle, l'inviolabilité de la propriété.

Et ces garanties, les Europiens les doivent demander aussi bien pour les Egyptiens que pour eux-mêmes.

L'année 1870 est appelée à voir la continuation des laborieux travaux de la conférence.

D'autres questions importantes se sont élevées pendant le cours de l'année, nous les examinerons dans un prochain article.

ELECTION D'UN DÉPUTÉ DE LA NATION

Jeudi dernier à trois heures, les notables négociants de la Colonie française se sont réanis au Consulat de France pour procèder à la nomination d'un député de la nation, en remplacement de Mr Vignes dont le temps de fonctions expire le 31 décembre.

Sur 49 votants, Mr Monchicourt, de la maison E louard Dervieu, a obtenu, au premier tour de scrutin, 33 suffrages

MM. PASTRÉ 7
NICOULLAUD 4
D'ARZAC 2
CLAUDE 4
SINANO 4
BULLETIN BLANC 4

Nous nous félicitons de cet heureux résultat qui nous prouve que la colonie partage les sympathies que nous avons manifestées pour M' Monchicourt.

Il est certain, pour nous, que la Colonie n'aura qu'à se louer du choix qu'elle vient de faire. Le compétence de M. Monchicourt dans les affaires de commerce, son expérience dans les affaires de finances, le mettent à même de rendre de bons et utiles services à ses concitoyens.

fection des lisies sersont élevées avant le

Nous y réviendrons dans l'examen que nous sons proposons de faire de l'ordonnance de 1669 qui a éréé les députés de la nation dans les Echelles du Levant et déterminé leurs attributions.

ERTER DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DE MENFAISANCE ÉTRANGÈRE, A LIVERPOOL, A. MONSIEUR FERDINAND DE LESSEPS

- * Monsieur le Président,

 Les commissaires du bal qui est donné,
 chaque année, par la Société de bienfaisance,
 de notre ville, en faveur des Etrangers, se
 prouvant léunis en Comité et ayant appris
 votre prochaine visite à Liverpool, considérant
 que votre présence ici donnerait, à cette rénmion, le plus grand attrait que la Société
 puisse espèrer pour son œuvre de bienfaisance
 et que notre ville se trouverait hautement
 honorée par sonte de votre bienveillant intérêt envers notre grand Port maritime,
- Les soussignés, commissaires délegnés par décision unanime de la Société, ont été chargés de solliciter, de vous et de Madame de Lesseps, l'honneur d'assister au bal qui sera donné, le jeudi 30 Décembre, et pour lequel vous trouverez ci inclus les cartes d'invitation.
- « Les soussignés verraient, dans votre acceptation, une nouvelle preuve de bienveillance en assurant le succès le plus comp'et pour l'objet charitable qui est le but de leurs efforts.
- a Dans cet espoir, les Soussignés sollicitent avec confiance, l'honneur de votre réponse et vous prient d'agréer. Monsieur le Président, l'assurance de leur considération la plus distinguée.

Suivent les signatures du Maire de la ville de Liverpool, Président de la Société.

Et des Consuls de France, de Russie, de ta Porte Ottomane, des Pays-Bas, de la Suisse de la P. usse, d'Antriche et de Hongrie, d'Italia, de Bavière, et de Sue le ct Norwège

Nous regrettons que l'espice nous manque pour publier la lettre gracieuse, par laquelle M. Ch. De Stoées, Consul Général de Bavière et Secrétaire de la Societé, a transmis, à Monsieur de Lesseps, l'invitation qui précède

Disons seulement que le Comité ne pouvait choisir un interprête plus digne et plus sympathique.

Monsieur de Stodos, dont le souvenir est cher à tous les Egyptiens, n'a jamais cessé de soutenir, à Liverpool, et l'Egypte et l'œuvre du Canal, ét on était sur de le trouver à la fêté d'une manifestation dont le caractère international touchers profon lément Monsieur de Lesseps et ses nombreux amis.

REVUE DES JOURNAUX.

100 Quinzaine de Décembre

Le Nord, dont on connaît les sympathies pour la cause Egyptienne, public une assez longue correspondance de Paris, dans son numéro du 5 Décembre, dans laquelle on prévoit que le Khédivo cédera sur la question du contrôle de son budget par la Porte, tant il redoute l'effet que produirait, dans tout le pays, l'humiliation à laquelle le Sultan veut le réduire en l'obligeant à publier le tirman Impérial dans toute l'Egypte.

Dans la revue Anglaise, les articles sur le conflit ont été abondants pendant ces derniers jours. Nous signalerons à nos lecteurs le Times lo Daily News, le Morning Post et le Galignanis messenger comme s'étant tout spécialement occupé de la question.

Le temps nous manque pour pouvoir donner à nos lecteurs la traduction du passage les plus intéressants des articles de ces journaux; nous nous bornerons pour aujourd'hui à l'extrait suivant du Times

- · Les dépêches qui ont motivé tant d'apprehension par leur envoi en Egypte n'ont rien de menaçant ni d'humiliant pour le Viceroi Le texte en est pourtant péremptoire et sera maintenn par le Gouvernement ture avec cette tenacité qui lui est habituelle. La raison de l'attitule prise par la Sublime-Porte se comprend parfaitement. Le droit de faire des emprunts et de lever des impôts, n'est pas précisement un attribut de la Souveraineté, mais il peut amener à la Souveraineté. En paix comme en guerre, l'argent donne le pouvoir et l'expérience, à preuve que la grandeur actuelle et les hautes aspirations de la famille de Michamet Ali sont dues aux immenses ressources dont elle a pu disposer et dont elle dispose encore
- · L'Egypte a été de tout temps la terre la plus feconde du monde, son peuple a toujours été le plus soums de tous les peuples. Les vice-rois ont fuit tourner ces avantages à leur profit, si bien, qu'ils ont toujours eu beaucoup plus d'argent liquide que les Sultans leurs suzerains : ils se sont constitués d'énormes proprietés, et les impôts, dont ils out frappé le pays, leur ont procuré des revenus tels, qu'une contrée du Nord de l'Europe avec lamême population que celle de l'Egypta n'aurait jamais pu fournir. Si le nouveau moven qu'ils ont imagine d'émettre des emprunts d'état en Europe est laissé à leur libre volonté, ils ne toucheront jamais à leurs ressources privées. Les Turcs savent par expérience combien les capitalistes etrangers prétent facilement leur argent, aux Gouvernements étrangers, ils peuvent croire que le droit laissé à un vassal ambitieux de faire des emprunts peut l'amener à se mettre sur un pied d'égalité avec le Gouvernement suzerain
- « Ces appréhensions de la Sublime-Porte prennent plus de consistance en voyant l'usage que le Vice-roi fait de ses ressources.
- Le maintien d'une armée nombreuse, son armement par les meilleurs et les plus nouveaux instruments de guerre, ses achats de canons ne prouvent-ils pas que le Vice-roi agit tout comme un Souverain indépendant voulant faire la guerre ou craignant que ses voisins ne la lui fassent
- Les Tures ne sont-ils pas en droit de dire que le vice-roi n'ivant ni cunemis ni rival dans le monde ne fait ces préparatifs que pour attaquer l'autorité Impériale? »
- Le Times conclut que le Sultan a suffisainment d'autorité morale et religieuse sur tous les musulmans de l'Empire pour dictor et faire accepter ses volontés à l'Egypte.
- Le Français, apres avoir apprécié la valeur de cette lettre et son langage caractéristique n'en admet pas la conclusion qui déclare que la Porte ne peut admettre l'ingérance des puissances Étrangères dans le réglement du conflit
- · La Turquie, dit Me Louis Joubert, a en effet le droit striet pour elle. Aux termes des firmans qui ont constitue l'Egypte en vassalité heceditaire dans la famillo de Méhemet-Ali, elle a le droit de considérer comme une affaire intérieure, et ne regar lant qu'elle seule, toute contestation avec le Vice-roi Mas l'Egypte a une telle importance, tant par sa situation topographique que par le nouveau canal, qu'il sera bien difficile à l'Europe de se désintéresser des choses qui la concernent. L'Augleterre et la Prance surtout, la premiero au point de vue de l'Inde, la seconde au point de vue de la Méditerranée, ne sauraient s'abstenir en de pireilles questions, de sorte que la Turquie devra subir l'intervention diplomatique et l'influence des Etats occidentaux >

Monsieur Gueroult, dans l'Opinion National du 7, est d'une vivacité extrême à l'égard de la Turquie. Il appelle chantage la conduite

- de la Sublime-Porte à l'égard de sonverses le Khédive, et voici le conseil qualidonne su Gouvernement Français:
- e Que le Gouvernement français déclare seulement à son sublime allié, que s'ilme met pas fin à ces ri licules ingérances; et it cette manie de contrôle dont il ferait meux de faire profiter ses propres finances, lui, le gouvernement français, ne laissera plus coter à la Bourse de Paris, les emprunts de la Sublima-Porte.
- « Trois lignes de dopêche dans be sens, à l'ambassa leur, et le conflit Turco-égyptien s'évanouit comme une ombre.
- La recette n'est pas chère, et elle estin-

Comme on le voit, M Guéroult n'est pas pour les demi-mesures.

Mr John Lemoine, dans le Journal des Débats, apprécie le différend Turco-Egyptien.

Toutes les fois, dit-il, qu'il s'agit de l'O
rient, notre premier soin est de regarder du
coté de l'Occident; et quand nous voyons
que la France et l'Angleterre sont d'accond
sur une question particulière, nous sommes
à pen près sur que la difficulté se ésoudre
à l'amiable » Il ne doute donc pas « que
les Gouvernements qui ont de l'action à
Constantinople et à Alexan frie, ramèneront
d'égulement à la raison et le Sultaniet le Vice-roi. »

M' Lemoine explique comment le confiil a pu être ravivé par les fêtes splendides da Suez pendant les quelles le Vice-roba pris l'attitude et toutes les apparences du Souse-rain, et il comprend que la dignité, l'amobi-propre du Saltan a du recevoir une nouvelle blessure de l'éclat donné à ces réceptions.

« raison suffisante pour mettre le féu A-frois « parties du monde, et le Sultan, comme le « kinedice, feront mienx de s'occuper de rée gler les frais de leur magnifique hospitae lité. •

La tutelle du Saltan sur le Vicerroi ar matières financières, parait assez curieus? M' Lemoine : C'est à peu près, dit-il, comme « si un vient pro lique interdit voulait fare « donner un conseil judiciaire à son fils » et plus loin : La comptabilité Egypticoin « controlée par la comptabilité Egypticoin assez curieuse. »

Le Journal de Paris et le Françaisseurs decembre insecont avec quelques réflexions une lettre émanée d'un des personnages les plus considérables de la Turquie publié par la Correspondance du Nord-Est et que presque tous les journaux de Paris ont égalaments signalée; aussi a-t-oile fixée l'attention signalée; aussi a-t-oile fixée l'attention signalée.

Cette lettre considéré la politique de la France et de l'Autriche à l'égard de l'Autriquie

· La France, dit elle, qui se prétend notre alliee par excellence, a constamment cagi. contre nous depuis la paix de Paris, etrapuvent même elle a semblé être, de concert avec la Russie et travailler dans les niérets de cette puissance, contre laquelle eller est censée nous détendre. Partout, en Syrie Alaus. les principautes Danubiennes, dans le Montenegro, et dernièrement jusque dans l'affajne de l'ile de Candie, elle a tenu une conduite propre à ébranler profondément l'autorité de la Porte Aujourd'hui l'Impératrice des Fiancais prend estensiblement sous sa protection le Vice-roi d'Egypte, et le gouvernement français montre à son égard une, partialité qu'il est bien difficile de concilier avec le dogme de l'intégrité de l'Empire Ottoman ets des droits du Sultan. .

Voil pour la France. -- Voici maintenant pour l'Autriche :

On voit avec peine à Constantinople que l'Autriclre, qui est voisine de la Turquie qui est si étroitement liée avec elle par la solidarité des intérêts, qui sous tant de rapports se mêmes ennemis à traindre, semble vouloir suivre la France dans cette voie. On est loin d'être satisfait, dans nos hautes sphères, de la politique adoptée par M. de Beust à l'égard du Vice-roi d'Egypte, On pense que l'Autriche deurait être la dernière à en ourager, par son attitude yis-à-vis du Khédive, les vassaux du Sultan qui ne songent qu'à se rendre indépendants et à amener, la dissolution de l'Einpure.

Porte s'est adressée confidentiellement aux cabinets alliés dénonçant le voyage royal, les invitations royales, les négociations royales de son-Vice roi, et leur rappel int les termes du firman constitutif de l'Egypte. Cette note est restée confidentielle. M de Beust a cru devoir alors prendre la défense du Khédive et envoyer une circulaire qui a été publiée, et dans laquelle il déclarait que le Khédive n'a fait aucune invitation officielle, n'a entainé aucune négociation, officielle. Comment cependant, sans invitation. l'Empereur Fracçois-Joseph et l'Impératrice Eugénie seraient-ils allés en Egypte? »

Nons recevons d'un abonné la lettre suigrante: A

> Alexandrie, le 23 Décembre 1869 Monsieur le rédacteur,

Dans votre dernier numéro, vois reproduisez un article du Times du 9 courant touchant les finances de l'Egypte.

Le dois supposer que vous ne l'avez pas vous-même traduit de l'anglais, car, entre le texte original et la traduction, il y a des variantes qui méritent d'être relevées. Pour les faire apprécier, il taudrait donner la traduction littérale de l'article; la voici:

« Des avis commerciaux d'Egypto donnent quelques indications peu satisfaisantes sur ce qui concernales procédés financiars du Viceerel. On dil qu'il a pris des arrangements, pour l'émission d'une grande quantité de Bons du Tresor, et qu'il est à la veille d'envoyer un agent pour négocier cette affaire sur le marchi de Paris. Comme on sait que Son Altesse a dernièrement conclu une opération du meme gerre, du montant de £ 2 400.000 sous le prétexte de besoins pour le port d'Alexandrie, et qu'en outre, elle a fait un emprunt le £ 300,000 en Angleterre, et que toutes ces affaires vont probablement être colportées par des gens qui n'ont pas les moyens de les exécuter d'une façon sérieuse, le danger que cels fera au crédit du pays est évident

Rien que pas plus tard que 1868, le vice-roi fil un emprunt de £ 12.000.000 carec la condition qu'il ne serait pas fait d'autre appel pendant à ans, on assure que la dette flottante a été portée depuis à six millions de L. Stg, et quelle atteindre 10 millions si tous les besoins des derniers temps sont satisfaits.

Les besoins. légitimes du Gouvernement Egyptien out été mo-lérés depuis quelque temps, on est donc porté à supposer, après avoir fuit la part des dépenses pour les fêtes du Caual de Suez, que le Vice-roi cherche à se faire de l'argent en vue des éventualités qui pourraient résulter de sa résistance aux memandes de la Perte.

Comme vous voyez, Monsieur, les variantes sont sensibles. On disait que le bulletinier du Tomes, ou pour être plus exact, son correspondant Egyptien, est plus préoccupé de voir les opérations financières entre des mains faibles selon lui, que de voir le pays s'endetter.

C'est peut être le cas de lui dire : « vous

Recevez, Monsieur, etc., Un Abonné

du Progrès. Egyptien Comme notre correspondant l'a prévu, nous pus, puisé l'extrait dont il s'agit, dans une revue financière que nous avions lieu de croire exactement traduite. C'est donc avec plaisir que nous accueillons une rectification qui rétablit les faits.

CONCERT DE M. CONSOLO.

Depuis longtemps la salle du théâtre Zizinia n'avait réuni une assemblée aussi nombreuse et aussi sympathique que celle qu'y avait attirée, avant hier, le concert de M. Consolo. Le programme etait du reste des plus attrayants, et le nom de Madame Urban brillait sur l'affiche. Hâtons-nous de dire que le jeune bénéficiaire a remporté un véritable succès, et que son retour en Egypte a été fêté avec beaucoup de chaleur par un public des mieux disposés. Son jeu, du reste, a gagné beaucoup, depuis que nons ne l'avions enten·lu, en assurance et en précision. A la fougue un peu d'ésordonnée des jeunes années, a succédé plus de mesure avec tout autant de passion et de charme.

C'est aujourd'hui un talent sérieux avec lequel il faut compter et qui prendra place à côté des plus renommés quand l'artiste aura reussi à se défaire de certaines excentricités et à donner à son style la largeur et la pureté qui lui manquent encore et qu'un travail sérieux lui fera acquérir. Le violon est surtout un instrument de sentiment et M. Consolo l'a bien compris en exécutant avec une grâce touchante l'Adieu et l'Ave-Maria de Schubert et une pastorale qu'il a délicieusement interprêtée. Nous avons été moins satisfiit de la fantaisie sur des motifs de Donizetti, dont les thèmes disparaissaient, trop souvent, sous un inextricable travail de traits compliqués qui peuvent être d'une exécution très difficile, mais ne sauraient inspirer qu'une surprise dénuée de toute espèce de charme.

Enfin M. Consolo a inontré toute la souplesse de son talent dans une grande fantaisie sur Norma éxécutée sur la quatrième corde avec beaucoup de maestria et d'expression.

Ma lame Urban et M. Corsi ont en leur part du succès de la soirée. La jeune et sympathique Léonora est, depuis sa première apparition sur la scène d'Alexandrie, en possession de la faveur du public; elle la justifie par un talent sérieux, une voix bien timbrée et bien conduite et par un ensemble de qualités qui sout d'elle une artiste des plus distinguées. Elle a été touchante et dramatique dans ce magnifique 4º acte de la Favorite, une des plus belles pages de musique dramatique qui existent. On l'a acclamée et rappelée comme elle le méritait, M. Corsi a soupiré con amore la décilieuse romance du même acte et a partagé un succès que nous sommes heureux d'enregistrer.

MARCHÉ DE MINET EL-BASSAL

Revue du 22 au 28 décembre 1869.

Cotons.—Les opérations de la huitaine se sont ressenties des fêtes que nous venons de traverser et présentent un chiffre d'affaires assez réduit. L'importance des ventes en disponibles ne s'est élevé qu'à 7,595 B. contre 7087 B. l'année dernière même période; ce qui élève le total des quantités vendues depuis le 1' Septembre à ce jour à 120,306 B. contre 133 467 B. l'an dernier. Nos prix se sont un peu améliorés sur ceux des premiers jours de la précédente semaine, et cotaient comme

suit : Fair de 23 à 24 T. Asmouni 25 à 26, Gallin de 27 à 31 T. suivant finesse.

Les transactions sur contrat continuent à donner lieu à un mouvement d'affaires assez animé, avec une tendance de baisse sur nos derniers avis; leur importance s'est élevés pendant la huitaine à 3,800'B. aux cotes suivantes : pour livraison immédiate 23 316

- fin courant 22 4 18 à 225 18-
- Janvier 22

La confiance que semblait indiquer nos précédentes cotes sur les deux et trois premiers mois de l'année, semble s'affaiblir en présence des forts arrivages d'Amérique attendus sur le marché de Liverpool, dont nous donnons plus loin l'exposé.

Par contre, la Duira Sanieli d'Alexandrie a fait vendre par voie d'adjudication publique 924 B. coton de diverses provenances, qui ont atteint des prix relativement élevés, ce qui dénote la faveur dont jouissent les bonnes soies malgré les éventualités de baisse qui semblent préoccuper la spéculation. Nous renvoyons nos lecteurs au tableau que nous en donnons ci bas.

Les avis que nous recevons du grand entrepôt cotonier anglais indiquent un mouvement appréciable de ralentissement, bien que les prix restent stationnaires aux environ de 12 112 pences. Rarement il nous a été donné de voir le stock américain réduit à un chiffre aussi bas, en même temps que s'accumule celui des quantités en cours de navigation à destination de ce port, qui s'élevait au 9 courant à 178,000 B. contre 92,000 B. l'année dernière à la même date:

Voici qu'elle était, à la même date, l'importance générale des dépôts.

Total Balles 319,000

```
en 1868 | Egypte.... 23,100 | Etats-Unis... 48,700 | Brésil..... 28,500 | Balles | Levant..... 800 | Inde et Chine 263,700 |
```

Total Balles 364,800

```
Egypte soit en moins 6,600 | Etats-Unis idem 27,500 | Brésil idem 21,400 | Balles | Levant soit en plus 800 | Inde et Chine, idem 8,900 |
```

Le mouvement des cotons Egyptiens à Li verpool du 3 au 9 courant donne le résultat suivant : Recettes 5,852 B. contre 4,750 B de vente.

Les avis d'Amérique reçus par le cable transatlantique vont jusqu'au 9 courant; ils indiquent un mouvement stationnaire marqué sur le Middling Upland qui cote 25 114 cents et la prime sur l'or 23 112 — Les recettes de la huitaine dans tous les ports de l'Union s'étaient élevées à 102,000 B. contre 91,000 B. durant la même période correspondante de l'an dernier. Les stocks, généraux s'élevaient à la sus-dite date à 285,000 B: contre 245,000 B. l'an passé à pareille époque. A New-Or-léans, on cotait le Low-Middling 23 518 cents avec le change sur France de fr. 4,26.

GRAINES DE COTON.—Sans changement sur nos précédents avis et continuent à donner lieu à une vente active avec des prix qui se soutiennent fermes entre 79 et 82 P. T.

Transcribble Tulkine sûr disponibles on attemt leveliffre de 84,000 ardebs.

Ligitation and a livror & 000, arilebs qui ont fait THE Phar consignation our premiers jours: 27 1/2 2678 P.T. pour janvier:

Les arrivages soblinuent à se l'aire réguliè-

fement.

COMESTIBLES ET CEREALES .- l'Oujours sans direction de 5,000 ardebs Fères Saidi dans les prix de 169 à 172

Succentrat, il pers'est rien traité et nos prix restent nominaux de 90 à 91 P T. pour livraison à échéance récente.

Lardemande est bonne, mais le peu d'abonidance de la marchandise à disposer rend les prétentions des achieteurs bien soutenues.

ADJUDICATION

DE LA DAIRA SANIEH pg 23 décembre 1860

Bot: 4-0x: 154 Coton Kafr-el-Sciek All. al-anel à Bank of Egypt a 36 118 Boly 2 Qx 101 Coton Hindi All. al-auel, adj.

à Tilche Gantes à 24 Lot. B Qx 161 Coton Saffia All. al-anel adj.

à Add) à 27 McLot, it Que Hi Grain de Coton Saffia en sacs

à Carver à 28 111 dLotarolQx. 21 Coton Saffia Balles di Austro Oriental Bank à 37

Tillet & QX,323 Coton Seerbin All. al-auel adj. u. V. Adda à 24

* Low. 7. Qx .333 Coton Hindi All. al-auel adj. A. P. A. Negroponto à 23 314

Lot. 8 Qx. 116 Coton Hehia All., al-auel adj. * Bank of Egypt à 23 318

Lot. 9 Qx-173 Coton Tallehauin All. al-auel .Valensin Thurburn à 24 518

Lot. 10 QZ.117 Coton-Muh. Daman All.al auel a Bank of Egypt à 26

Lot. 11 Qx. 273 Coton, Ascenausi All. al-auel à Bank of Egypt à 27 318 Lot. 12 Qr. 617 Cotor Mirhaflet Roli All al-auel

à Valensin à 25 518 Lot: 13 Ox 143 Color Kalr-Damara al-auel

AP A Negropoute à 24 Lauide Qz. 133 Coton Kafr-Damara al-auel 1 Bank of Egypt 1 26 412

Lot. 13 Oks 23 Ling Sciar Behia adjuge a Bank of Egypt 1 223 301,1080

MARCHE DU CAIRE.

Gounes.—Les Arabiques cotent aux environs de 680 P. C. avec très peu d'affaires par suite d'un stock très limité. On attend aux premiers, jours 7 18 barques, dont l'arrivée fora sans doute baisser les prix : car le calme qui règne sur les marchés d'Europe doit laisser peu d'espoir à la spéculation d'opérer sur des prix en hausse.

TALES 335 P. C. demande faible et sans dépôt i

SUARUE, sans affaires; cotent nominalement 420 à 440 P. C. les 133 113 rot.

Mona. - Prix toujours très femmes et stock Majble, brut 750, criblé 850 l'. C. les "le rotolis. Gran. - Dépôt insignifiant : provenances du Hedjas 1700 P. C. Beladi 1950 P.C. les 125 412 mololis.

Engens .- En. sort es, les bonnes qualités manquent, locatent nominalement 350 à 360 P.C.—314 latmes manquent complètement, 649 P. C. les 483 143 rotolis.

as Sartian Sennager 860 à 370 P.C. lus M. rol. Hedrand & Latte P. C. Laque.

PEAUX DE BORUPS. - Toujours très fermes dans les prix de 46 à 46 4 12 P. C. l'oque en provenance du Hedjaz et de Massacua.

Les Sennari, 45 112 P. C. continuent à être rares.

DENTS D'ELÉPHANTS. -26 à 28 & les °[, rot. Tamanin. - Suakim 375, Sennari 500, Darfouri 600 les 410 rot.

Le rapport actuel de la Piastre courante est de 151 12/10 P. C. pour un Napoléon; et de 195 P C pour 1 € st.

Les 100 rotolis équivalent à 36 Oke s on 41 kilogrammes on 99 livres anguises ou 84 fountles de Vienne.

AVIS.

LIQUIDATION DE L'ASSOCIATION ALIM ENTAIRE.

Les liquidateurs de l'Association ont l'honneur d'informer toutes les personnes qui auraient quelques comptes à régler avec l'Association, qu'un nouveau délai leur est accordé. Ce dernier délai expirera le 31 décembre prochain, et à dater de cette époque il ne sera plus admis de réclamations.

Les titres de créances doivent être remis chez Mr A. Meillon, rue Ibrahim 42

> Alexandrie, 15 décembre 1869. Pour les liquidateurs (signé) S. BANKEN FREARE CARPI A. MEILLLON.

AVIS

La Société ADRIATICO ORIEN-TALE a l'honneur de faire connaitre au Public que, par suite de nouveaux accords avec le Gouvernement Italien, ses navires feront désormais escale au port d'ancone et que l'agence d'Alexandrie ainsi que les sous-agences du Caire et de Suez prendront les passagers et les marchandises à destination d'Ancone. aussi bien que pour Brindisi et VENISE.

Prix des Places pour les Passagers. 4re clas. - 2º clas. - Pont.

d'Alexandrie à Brindis	i F	r.275	200	90
 à Ancone. 	•	300	210	95
à Venise	•	320	230	100
De Brindisi à Ancone	•	50	35	20
< à Venise	•	70	50	30
D'Ancone à Venise	•	20	15	40
Alexandrie, 15 novem	bre	1869		

L'Agent d'Ale xandrie HENRY SIEVEKING.

ANNONCES.

AU PLAT DORÉ

Rue de l'Église Anglaise.

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE BT AUTRES ARTICLES

CORBET.

55, rue Paradis:55 MARSEILLE.

GRAND ENTREPOT

De Meubles Neufs et d'occasionnel ches et ordinaires, Meubles co bois sculpté, marqueterie, incrustation

cuivre et bois noir, etc.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Burnaux &c. en buis de pa issandre, acajou, nover ta sie, &c.

SIÈGES ET SOMMIERS ELASTIQUES

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.-Les achats faits dans de bonner ditions, permettent de vendre à prix reditte

EXP()RTATION

ETABLISSEMENT HYDRO-MINERAL

POUGUES-LES-EAUX NIM

SOURCE SAINT LEGER

déclarée d'intérêt public par décret impérial du 4 août 1860.

EAU ALCALINE, ferrugineuse, poden et gr zenze, apéritive et reconstituante ordonne depuis trois siècles par les médecius et les ployée avec un succès constant dans es maledies des voie digestives, prinaires, gentiales

affections de saug.

Ces eaux s'expédient par caisse de 31 bouteilles 'on très beau varrese défier des substitutions et erigéralement de la source sur l'etiquette rasa.

capsule et sur le bourbon.

PRIX de la CAISSE de 30 Belle 21 * Boutgillo

PASTILLES DIGESTIYES

La boite à divers aromes ...

SELS pour BAINS STINULARTE Le Rouleau

Se délier des contrefaçons et exigen la siper de la Source St Leyer, les marques de la contrôle de la Société de Ponques sur tode les produits.

S'adresser pour traiter à M' PERAGALLO Sabin) seul dépositaire à Alexandrie (Bypte

NOUS RAPPELONS AUX MALADES QUE TE guérit migraines, palpitations NÉVROSINE névralgies opiniatres, et que L'EAU DE LÉCHELLE guérit la soil fine pertes, etc. Paris, 35, rue Lamarine PARTOUT.

Le Propriétaire Gérant B. Jacquist

Central Printing Office, Maloud thes